



RPX ET TGV SE

Local coupure de LYD

Le local tant attendu devrait être ouvert 2^{ème} quinzaine de Mars 2021. Les travaux d'aménagement se terminent. Il semblerait que ce local soit à la hauteur de l'attente des roulants. Ce local sera plus vaste de manière à recevoir correctement les nombreux ADC et ASCT de passage et en coupure.



L'UNSA-Ferroviaire reste acteur de votre confort et du respect des règles sanitaires.

Nouveau Mode Managérial

A l'heure actuel deux Up sont en phase d'essai - MED et PRO .

A ce jour le DET , ne prévoit pas d'extension aux autres UP . Ce n'est pas d'actualité, du moins pas avant le début de deuxième semestre.



L'UNSA-Ferroviaire a demandé au DET de participer à toutes les tables rondes et groupe de travail au sujet de l'évolution de ce projet

TT 0035 instructeur FE

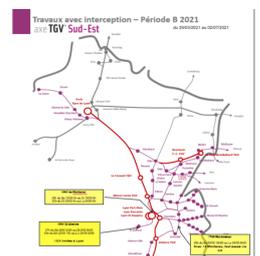
Avis à la population APEL à tous les volontaires. L'entreprise recherche des « instructeurs ». Une formation va être mise en place. Rapprochez-vous de vos DPX si cela vous intéresse car les places sont très limitées



L'UNSA-Ferroviaire reste vigilante sur toutes les nouvelles formations pour les agents .

Travaux Montanay

De nouveaux travaux sont prévus sur la zone de Montanay, ce qui impose des entrées/sorties à Mâcon Loché pour rejoindre Lyon. Une nouvelle connaissance ligne est à prévoir pour tout ou une partie de nos ADC de l'ET TGV SE. En totalité pour Lyon Scaronne .



L'UNSA-Ferroviaire restera vigilante sur les compétences à donner aux agents concernés.





Dérogation chronique

Petit rappel de la règle d'application du règlement RH 203.

L'agent doit annoter le cahier de dérogation, auprès du GM . Le directeur de production a confirmé que le cahier est ou sera présent dans chaque UP .



Pour constituer une dérogation chronique donnant l'ouverture d'une fiche d'étude, il faut :

Au moins 5 fois dans le même mois et la même journée pour constituer une dérogation en vue de permettre un examen rapide des mesures à prendre pour y remédier ;

Ces données sont disponibles vers le 10 du mois, un délai de 7 jours maximum a été donné aux unités pour en permettre l'analyse. Compte tenu des motifs identifiés, le Pôle Production sera l'interlocuteur du Pôle Roulant pour permettre la modification de la JS considérée.

Le directeur de production tiendra compte qu'une journée même dispatchée dans plusieurs roulements ou dans plusieurs Up serait étudiée.

L'UNSA-Ferroviaire reste force de proposition pour améliorer le suivi et la modification des journées pénibles car proche des limites de la réglementation du travail.

Contact : marclystgv@gmail.com



UNSA-FERROVIAIRE RHONE-ALPES

45, rue Ste Geneviève - Le Polaris 1 - 69006 LYON

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

